



# EDC DRIM-M : Ouverture / Fonctionnement

23 juin 2026

# Webin- aire

Nos webinaires pour construire la  
e-santé de demain !

# Agenda

- 1.** L'EDC DRIM-M : grands principes et périmètre
- 2.** Zoom : les évolutions de l'AF Ségur – impacts EDC
- 3.** Le Guide d'Intégration, outil clé du déploiement des DRIMbox au sein de l'EDC DRIM-M
- 4.** Planning prévisionnel de l'EDC DRIM-M et ses évolutions

## Présentation



**Mathieu BAJAT**  
ANS



**Nathalie BAUDINIÈRE**  
ANS

# L'EDC DRIM-M : grands principes et périmètre



# Grands principes et périmètre de l'EDC DRIM-M



Le projet DRIM-M propose la création d'un Espace de Confiance afin de **répondre aux enjeux de performance tout en assurant un niveau de sécurité optimal** pour permettre un partage fluide entre les DRIMbox. Cet EDC **s'adresse dans un premier temps aux DRIMbox référencées et financées Ségur Vague 2.**



L'ANS est l'administrateur de l'Espace de Confiance DRIMbox.



**La responsabilité de déploiement et d'intégration** des DRIMbox dans l'Espace de Confiance **revient aux Fournisseurs** après l'obtention du référencement Ségur Vague 2.



**Les structures de santé**, clientes des Fournisseurs, **ne sont pas mentionnées** dans la Liste Blanche. Il est nécessaire pour les Fournisseurs de tenir un registre du parc déployé afin de faire le lien avec le parc déployé.

## L'Espace de Confiance contient :

- Un **Registre National d'identification** dont le rôle est d'assigner des noms de domaines uniques, pérennes et de confiance, gérés et distribués par l'ANS à chaque DRIMbox déployées
- Un **Domaine** déposé par l'ANS et utilisé dans le maillage DRIM-M (**Trademark : mesimagesmedicales.fr**)
- Des **Certificats de type SERV SSL** issu de l'IGC-Santé pour sécuriser les FQDN distribués et valider l'identité SIRET de l'opérateur
- Une **Liste Blanche** signée par l'ANS et répertoriant la liste des DRIMbox de confiance
- Une **Météo des DRIMbox** qui permettra d'informer l'écosystème du statut opérationnel des DRIMbox (<https://status.drimm.esante.gouv.fr>)

# Zoom : les évolutions de l'AF et leurs impacts



## Focus sur les ajouts

Ajout des règles suivantes impactant la *prestation principale* et la *prestation secondaire* :

- L'enregistrement auprès de l'espace de confiance DRIM-M opéré par l'ANS et permettant au fournisseur de se voir attribuer un à plusieurs sous-domaines puis intégrer les services de l'espace de confiance, selon les modalités définies dans le **Guide d'intégration à l'Espace de confiance DRIM-M publié par l'ANS**
- Dans le cadre de l'exécution de la Prestation principale, le Fournisseur s'engage à respecter **les dispositions du Guide d'intégration à l'Espace de confiance DRIM-M publié par l'ANS**

Ajout de règles autour de la **gestion des incidents d'exploitation** de la Solution logicielle pour la *prestation secondaire*

## Impacts associés

*Le guide d'intégration devient un élément clé du déploiement des DRIMbox.*

*En cas d'anomalie, compromission ou de suspicion, affectant l'intégrité des DRIMbox, l'ANS peut retirer le dispositif de l'EDC en attente de remédiation.*

---

# Le Guide d'Intégration, outil clé du déploiement





# Un guide repensé pour permettre la gestion des DRIMbox dans l'Espace de Confiance

Le guide d'intégration évolue et retranscrit les différents mécanismes de gestion du cycle de vie des DRIMbox dans l'EDC DRIM-M.

Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires autour de la vie de vos DRIMbox, illustrées de pas à pas pour vous permettre de réaliser les étapes d'intégration et de réintégration à l'EDC DRIM-M.

Le guide V2 est disponible dès à présent sur la page du dispositif DRIMbox.

Lien : [https://industriels.esante.gouv.fr/sites/default/files/media/document/Guide\\_Integration\\_EdC\\_DRIM-M.pdf](https://industriels.esante.gouv.fr/sites/default/files/media/document/Guide_Integration_EdC_DRIM-M.pdf)

## Les pas à pas



### **Déclaration et Intégration d'une nouvelle DRIMbox**

2 formulaires à remplir sur l'Espace Authentifié : Demande de déclaration de DRIMbox ;  
Demande d'intégration de DRIMbox



### **Réintégration d'une DRIMbox (après exclusion)**

1 formulaire à remplir sur l'Espace Authentifié : Demande de réintégration de DRIMbox (après exclusion)



# Les différentes situations expliquées dans le guide

Le pas à pas concerne pour l'instant seulement les situations "Déclaration et Intégration d'une nouvelle DRIMbox à l'Espace de Confiance DRIM-M" et "Réintégration d'une DRIMbox (après exclusion). Une seconde version du document sera fournie ultérieurement avec l'ensemble des situations.

Disponible en autonomie



Déclaration et Intégration  
d'une nouvelle DRIMbox à  
l'Espace de Confiance  
DRIM-M



Réintégration d'une  
DRIMbox (après  
exclusion)



Mise à jour des données  
d'une DRIMbox existante



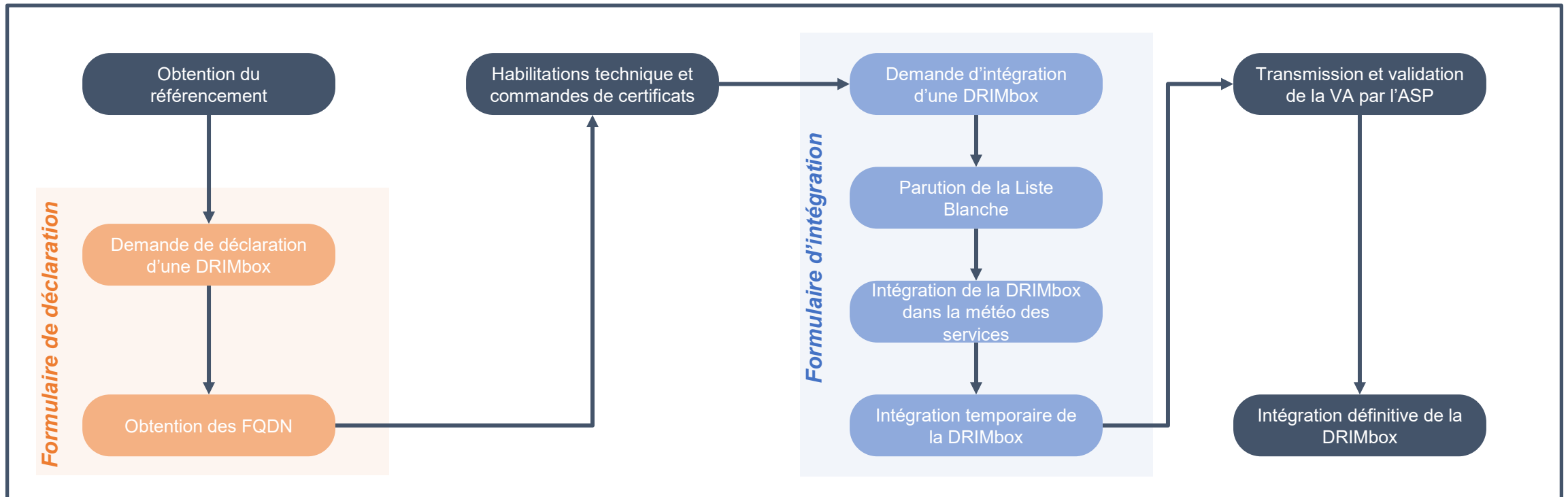
Bascule d'Opérateur d'une  
DRIMbox existante



Retrait d'une DRIMbox  
existante

Disponible via mail ([ci-sis@esante.gouv.fr](mailto:ci-sis@esante.gouv.fr))

# Le parcours d'intégration complet



## Canaux de contact et liens utiles

[L'Espace Authentifié](#), pour accéder aux formulaires, au support et au signalement d'un incident

- **Menu** : Mon Espace de Confiance DRIM-M (Processus d'intégration)
- **Menu** : Ségur > Mes Demandes > Objet : Espace de Confiance DRIM-M

L'adresse [ci-sis@esante.gouv.fr](mailto:ci-sis@esante.gouv.fr), pour adresser les situations non disponibles sur l'EA

Le portail du [CERT Santé](#) pour signaler un incident cyber (uniquement ES)



**Liste Blanche** : <https://github.com/ansforge/drim-m-espacedeconfiance>



**Météo des services** :  
<https://status.drimm.esante.gouv.fr>



**Ressources certificats** : [ANS – mesHabitations](#) /  
[Guide du portail mesHabitations](#)



**Guide d'intégration à l'Espace de Confiance** : [ANS - Guide d'intégration à l'espace de confiance DRIM-M](#)

# Planning prévisionnel et évolutions



# Feuille de route prévisionnelle

